



DEXIA
CRÉDIT
LOCAL

DCL

Bruxelles & Paris, le 19 juillet 2012

Nouveau repli de l'investissement infranational européen en 2011

La note "**Finances publiques territoriales dans l'Union européenne**", publiée par Dexia Crédit Local et le Conseil des Communes et Régions d'Europe ([CCRE](#)), analyse la situation des finances infranationales¹ dans l'Union européenne. Elle indique notamment que l'investissement infranational a reculé de nouveau en 2011 en Europe.

L'étude montre que le rétablissement relatif du contexte économique et social durant le premier semestre 2011, conjugué aux efforts entrepris par les pouvoirs publics locaux pour optimiser leurs recettes et mieux maîtriser leurs dépenses, ont toutefois permis de **consolider les grands équilibres budgétaires du secteur public infranational** de l'Union européenne en 2011. Il s'avère toutefois que, pris individuellement, certains pays ou collectivités ont vu leur situation se tendre.

Le déficit du secteur public infranational s'est ainsi réduit, passant de 0,8 % du PIB en 2010 à 0,7 % en 2011. Cette diminution du besoin de financement a résulté en grande partie du **sursaut des recettes fiscales infranationales**, qui ont augmenté de 5,5 % en volume, alors qu'elles s'étaient fortement contractées sous les effets de la crise. Ce redressement de la fiscalité, mais aussi des recettes patrimoniales et tarifaires, ont permis de **compenser la chute de 4,9 % des transferts** aux collectivités locales, découlant des mesures d'économies prises par les États centraux dans le cadre des plans nationaux de consolidation budgétaire. Au total, les recettes infranationales sont restées stables en 2011 (+ 0,2 %).

Les dépenses infranationales, déjà ralenties en 2010, **ont continué de décroître légèrement en 2011** (- 0,2 %) pour atteindre 2 109 milliards d'euros, soit 16,7 % du PIB et 34,0 % des dépenses publiques. Pour la première fois depuis onze ans, les dépenses de personnel et les achats de biens et services ont régressé. La croissance des prestations sociales, très dynamique depuis la crise sous les effets des stabilisateurs automatiques et des mesures discrétionnaires de solidarité, a commencé à faiblir sous l'effet du recul du chômage dans plusieurs pays européens.

Cette baisse des dépenses provient également d'une **forte détérioration de l'investissement direct infranational** (- 6,6 % en 2011), faisant suite à une année

¹ Le secteur public "infranational" européen regroupe, à l'échelle des 27 États membres de l'Union européenne, les deux sous-secteurs "secteur public local" (collectivités territoriales et organismes publics rattachés) et "secteur public fédéré" (entités fédérées en Allemagne, Belgique, Autriche et quasi-fédérées en Espagne ainsi que leurs organismes publics rattachés).

2010 déjà en net repli, soit une diminution au total de **près de 14 % en deux ans**, ramenant le niveau d'investissement à celui de 2006. Cet investissement continue toutefois de représenter, avec 204 milliards d'euros en 2011, les deux tiers de l'investissement public européen.

L'encours de dette infranationale a ralenti sa progression (+ 3,1 %) pour s'établir à 1 563 milliards d'euros en 2011, représentant 12,4 % du PIB et 15,0 % de la dette publique. Pour le seul niveau local (c'est-à-dire hors entités fédérées et quasi-fédérées), ces chiffres tombent à 743 milliards d'euros, soit 5,9 % du PIB et 7,1 % de la dette publique. A noter que la dette locale est quasi-exclusivement réservée au financement de l'investissement, en vertu de la règle d'or, véritable "dogme" des finances locales depuis des décennies dans de nombreux pays européens.

Dans un contexte marqué en **2012** par le retour en force de la crise économique et sociale, les incertitudes générées par les réformes institutionnelles et territoriales, le durcissement des plans d'austérité et, enfin, par un accès plus difficile aux sources externes de financement, **les finances et les investissements locaux risquent d'être de nouveau sous tension.**

Par ailleurs, la note revient cette année sur de **nombreux sujets qui sont au cœur de l'actualité** tels que les réorganisations territoriales et institutionnelles en Europe, les transferts de compétences, les réformes récentes et planifiées concernant les finances locales et les systèmes de péréquation, la consommation des fonds européens en 2011, la discipline budgétaire et la gouvernance des finances publiques aux niveaux national et infranational, le renforcement des pactes internes de stabilité ou enfin, la problématique croissante du financement externe, bancaire et obligataire, des investissements locaux.

Cette analyse a été établie principalement à partir des données statistiques 2000 – 2011 extraites d'Eurostat en mai 2012 et retraitées par la direction des études de Dexia Crédit Local. Les données 2011 sont provisoires. Elle a été également nourrie par les résultats d'une enquête conduite en juin 2012 par le Conseil des Communes et Régions d'Europe auprès de ses membres, les associations nationales de collectivités locales et régionales en Europe.

*Si cette note est le fruit pour la première fois d'un partenariat entre Dexia Crédit Local et le CCRE, les deux institutions collaborent déjà depuis plusieurs années dans le domaine des études sur les collectivités locales en Europe. Elles publient notamment, depuis six ans, un document intitulé "**Chiffres clés de l'Europe locale et régionale**" qui présente des données organisationnelles et financières sur les collectivités locales et régionales dans chacun des 27 pays membres de l'Union européenne.*

*Cette note sera présentée et largement diffusée en français, anglais, espagnol et allemand lors des **États généraux du CCRE** qui vont se tenir à **Cadix**, en Espagne, du **26 au 28 septembre 2012** (www.cemr2012.eu). Elle est également disponible sur les sites internet des deux partenaires. Des exemplaires imprimés peuvent être envoyés sur demande (voir contacts ci-dessous).*

Quelques chiffres clés à retenir pour 2011

- **90 380 collectivités locales et régionales dans l'UE**, dont 89 149 communes, 981 entités intermédiaires (départements, provinces, etc.) et 250 régions (dont les entités fédérées et quasi-fédérées).
- **Recettes infranationales (hors emprunts) :**
 - 2016 milliards d'euros, 16,0 % du PIB, 35,8 % des recettes publiques, stables en 2011 (+ 0,2 % en volume) ;
 - Les dotations et subventions en chute de 4,9 % en volume en 2011 ;
 - Recettes fiscales en progression de 5,5 % en volume en 2011.
- **Dépenses infranationales (hors remboursement de la dette en capital) :**
 - 2 109 milliards d'euros, 16,7 % du PIB, 34,0 % des dépenses publiques, en très légère diminution en 2011 (- 0,2 % en volume) ;
 - Principaux domaines d'intervention : éducation (21 % des dépenses) et action sociale (19 %) ;
- **Investissement infranational :**
 - 204 milliards d'euros d'investissement direct, 66,5 % de l'investissement public, en chute de 6,6 % en volume en 2011, après une baisse de 7 % en 2010. Les investissements sont revenus en 2011 à leur niveau de 2006.
 - Financement de l'investissement direct et indirect local (hors entités fédérées et quasi-fédérées) : à 86 % par des ressources propres (49 % provenant de l'autofinancement et 37 % des recettes d'investissement). Le recours à l'endettement (variation de la dette) couvre les 14 % restants en 2011.
- **Solde budgétaire et dette du secteur public infranational :**
 - Déficit infranational de 93 milliards d'euros : 0,7 % du PIB et 16,5 % du déficit public ;
 - Encours de dette infranationale : 1 563 milliards d'euros, 12,4 % du PIB, 15,0 % de la dette publique, en progression de 3,1 % en volume en 2011 ;
 - Au niveau du secteur public local seul (hors entités fédérées et quasi-fédérées), qui est soumis à la "règle d'or" dans une majorité de pays, la dette s'établit à 743 milliards d'euros, 5,9 % du PIB, 7,1 % de la dette publique, en progression de 2,6 % en volume en 2011 ;
 - Encours de dette sous forme obligataire : 31 % de l'encours total pour la dette infranationale mais seulement 7 % pour le seul niveau local.

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) est la plus grande organisation d'autorités locales et régionales en Europe. Ses membres sont plus de 50 associations nationales de villes, municipalités et régions de 40 pays européens. Ensemble, ces associations représentent près de 100 000 collectivités territoriales.

Les missions du CCRE sont doubles : influencer la législation européenne au nom des autorités locales et régionales et fournir une plateforme d'échanges entre ses associations membres et leurs représentants élus et experts. En outre, le CCRE est la section européenne de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), l'organisation mondiale de collectivités territoriales.

Contacts :

Dexia Crédit Local

Christine LAIR

Service de presse

Paris : +33 1 58 58 86 44

Email: pressdexia@dexia.com

Direction des Études Dexia Crédit Local :

Etudes-Research@dexia.com

www.dexia-credit-local.fr

Conseil des Communes et Régions d'Europe

Emilie MELVIN

Attachée de presse

Square de Meeûs 1

B-1000 Bruxelles

Tel. + 32 2 500 05 34

Email : emilie.melvin@ccre-cemr.org

www.ccre.org